



RÉVISION DU SCOT DU PAYS DE BREST

DIAGNOSTIC COMMERCE

Comité de pilotage du SCOT | 21 mai 2015

Nadine LE HIR

Réf. 15/117

LE COMMERCE DANS LE PAYS DE BREST

- Définition, histoire et chiffres-clés
- Évolution de la consommation des ménages
- Évolution du niveau de l'activité commerciale
- L'organisation commerciale dans le pays de Brest :
quelles spécificités et quelles évolutions ?
- Problématiques

LE COMMERCE DU PAYS DE BREST

- Définition, histoire et chiffres-clés
- Évolution de la consommation des ménages et du niveau de l'activité commerciale
- L'organisation commerciale dans le pays de Brest : quelles spécificités et quelles évolutions ?
- Problématiques

QU'ENTEND-ON PAR COMMERCE ?

Au sens du PLU

Dans le code de l'urbanisme,
le commerce est une destination de construction.
Définition souvent retenue dans les PLU.

Au sens des autorisations d'exploitation commerciale

Certaines activités commerciales sont soumises à des autorisations
d'exploitation commerciale (CDAC).
Les autorisations en CDAC doivent être compatibles avec le SCoT.

Au sens du SCoT

Le commerce est une composante de l'organisation urbaine : il est au
cœur de l'animation des centres et des quartiers, il génère des flux de
personnes et de marchandises, il structure les services à la population...
De ce fait, le SCoT doit contenir des orientations relatives à
l'équipement commercial et artisanal.

Art L. 122-1-9 : le DOO « définit les localisations préférentielles des commerces en
prenant en compte les objectifs de revitalisation des centres-villes, de maintien
d'une offre commerciale diversifiée de proximité... ».

DES POLITIQUES D'URBANISME COMMERCIAL CONSTRUITES AU FIL DU TEMPS ET EN PARTENARIAT

- Prise de conscience depuis de nombreuses années que le commerce est une fonction majeure dans l'organisation urbaine (aménagement du territoire, déplacements, animation de la vie urbaine)
- Des politiques concertées à partir de la fin des années 80 associant les élus politiques, les chambres consulaires (CCI de Brest, CMA) et l'agence d'urbanisme
 - ✓ 1993 : charte d'urbanisme commercial dans Brest métropole, puis dans les intercommunalités voisines
 - ✓ 1995 : intégration dans le POS de la Communauté urbaine de Brest de dispositions pour orienter la localisation des commerces
 - ✓ 2009 : adoption d'un Document d'aménagement commercial (DAC) pour le pays de Brest
 - ✓ 2011 : approbation du SCoT du pays de Brest qui intègre un volet commercial développé et prescriptif

LES MULTIPLES FONCTIONS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

- UN ACTEUR MAJEUR DE LA VIE URBAINE, DE LA VIE SOCIALE, DE LA VIE ÉCONOMIQUE
 - ✓ un employeur majeur (20 % de l'emploi dans le pays de Brest)
 - ✓ un acteur de la vie urbaine (animation des centres, quartiers, ...)
 - ✓ il favorise la vie sociale
 - ✓ il participe à l'attractivité urbaine
- MAIS, LE COMMERCE :
 - ✓ génère des déplacements motorisés
 - ✓ peut consommer de l'espace
 - ✓ peut impacter les paysages, les entrées de ville
 - ✓ a des impacts sur les marchés fonciers et immobiliers

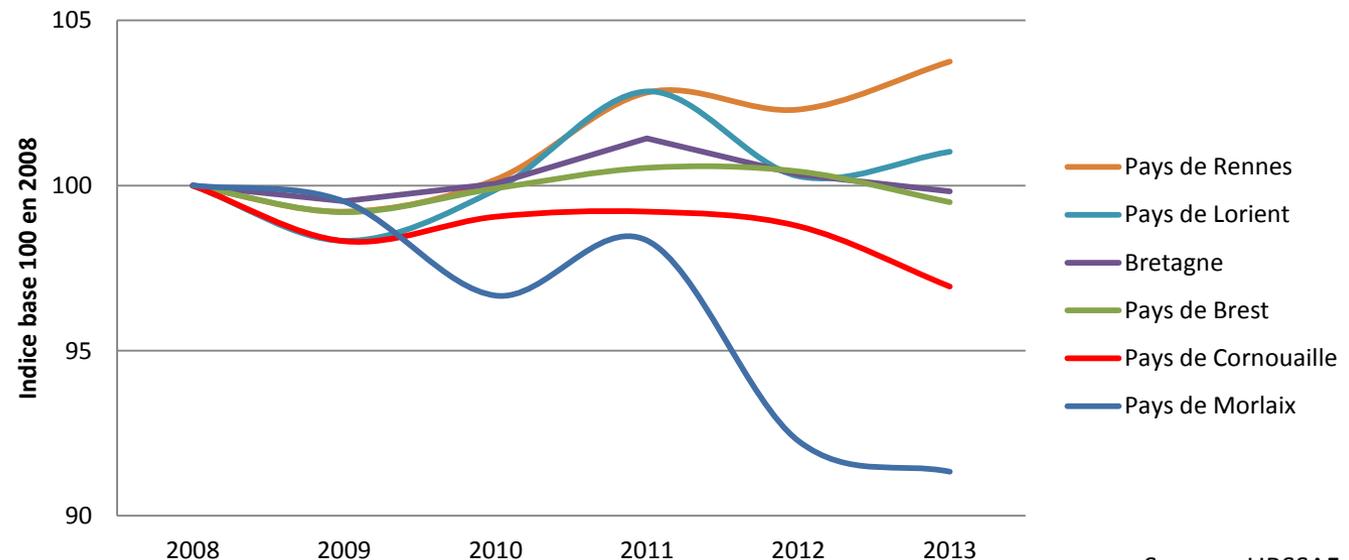


CHIFFRES-CLÉS DU COMMERCE DANS LE PAYS DE BREST

- 6 050 locaux commerciaux actifs
- Un marché de 2,4 milliards d'euros hors clientèle touristique
- Les deux tiers du chiffre d'affaires des commerces du pays de Brest sont réalisés dans Brest métropole en 2013
- Un niveau d'emploi stable au cours des six dernières années

Sources :
Observatoire du commerce
et de la consommation de
la CCIM de Brest (recensement
des locaux 2014, enquête ménages
2013)
ADEUPa
URSSAF
INSEE
DREAL
Ministère de l'économie
Services fiscaux

Evolution de l'emploi salarié privé dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration

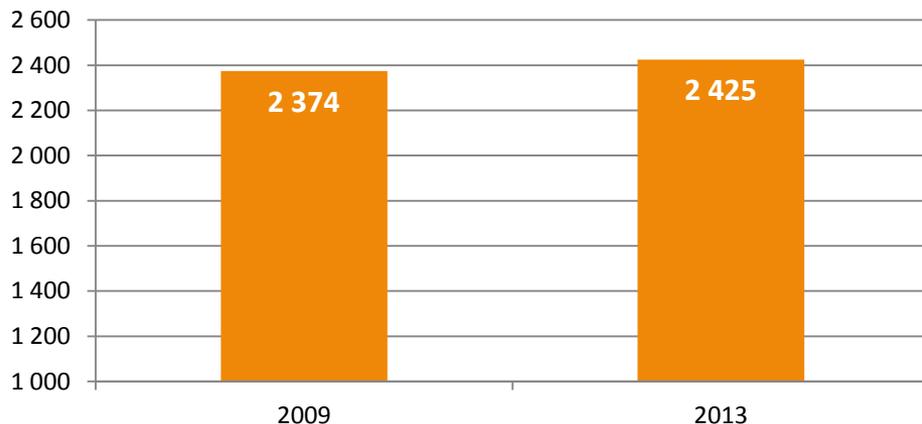


LE COMMERCE DU PAYS DE BREST

- Définition, histoire et chiffres-clés
- Évolution de la consommation des ménages et du niveau de l'activité commerciale
- L'organisation commerciale dans le pays de Brest : quelles spécificités et quelles évolutions ?
- Problématiques

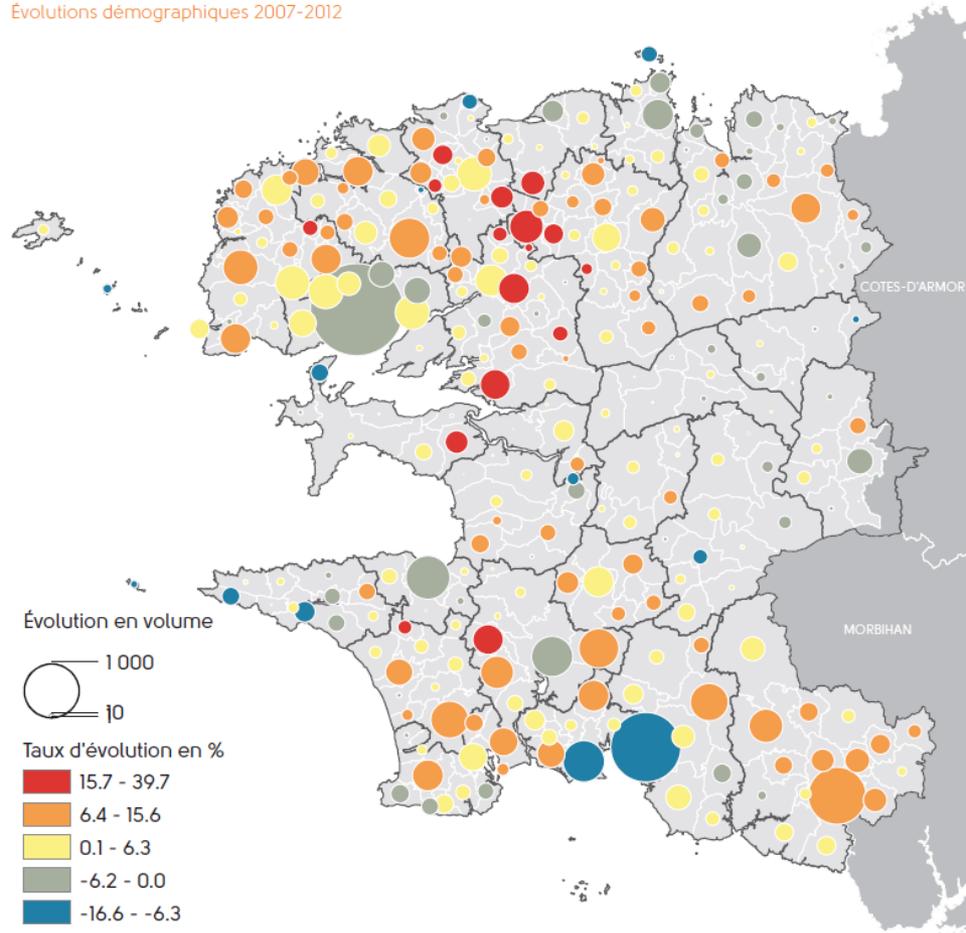
FAIBLE PROGRESSION DU MARCHÉ

Évolution du marché dans le pays de Brest entre 2009 et 2013 (données en M€)



- En moyenne, une progression annuelle du marché de 0,5% dans le pays de Brest
- Une faible progression en lien avec des évolutions démographiques modérées

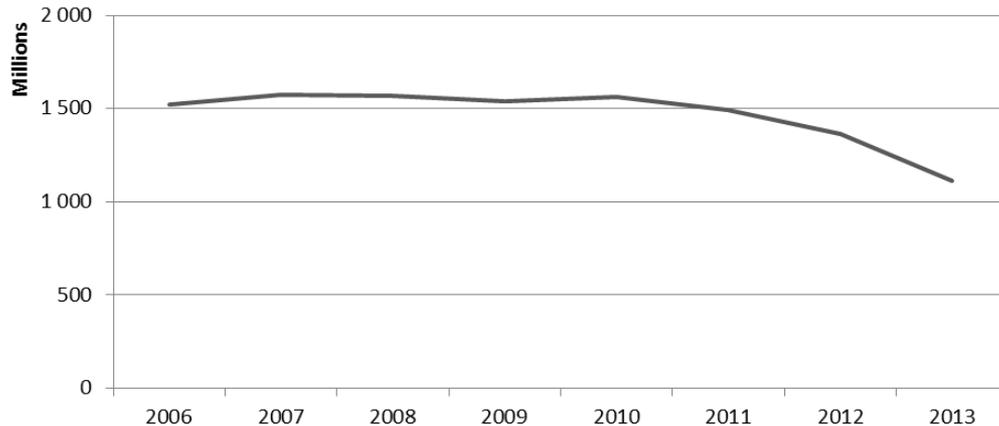
Évolutions démographiques 2007-2012



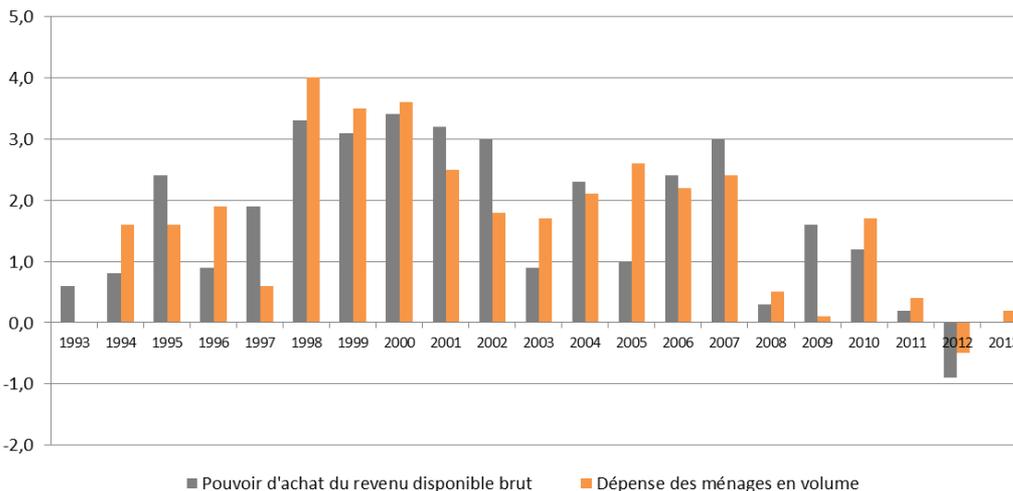
Sources : Insee, RP 2007, 2012
Limites territoriales en vigueur au 1er janvier 2015
BD CARTO® - © IGN - 2013 - Licence N° 2013-DINO-1-77-0033
Réf.: 106_7_JB_20150116_évo_population20072012

FAIBLE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chiffre d'affaires des commerces de détail dans le Pays de Brest (en euros constants)



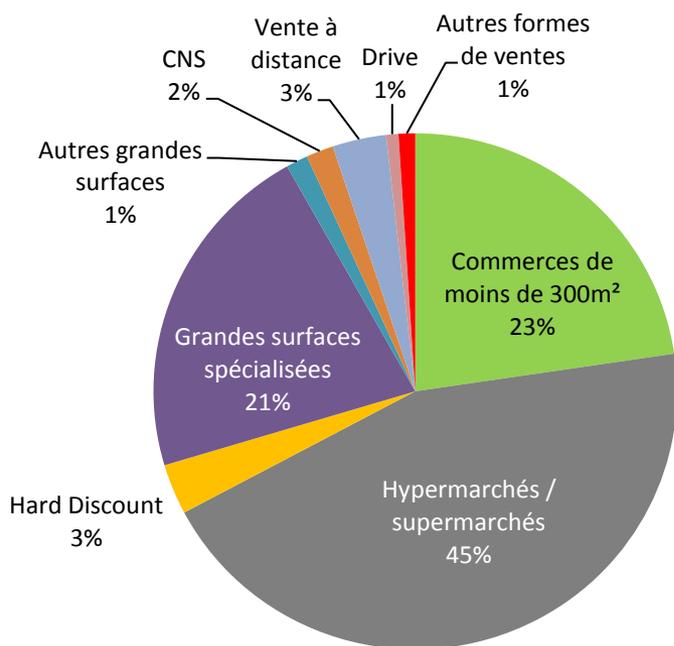
Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et de la dépense des ménages



- Érosion du chiffre d'affaires des commerces du pays de Brest depuis 2011
- Plusieurs facteurs :
 - Le pouvoir d'achat des ménages ne progresse plus depuis 2010
 - Les dépenses des ménages stagnent en volume
 - De nouveaux canaux de distribution sont montés en puissance : internet, braderies, circuits courts...

OÙ LES MÉNAGES DU PAYS DE BREST FONT-ILS LEURS ACHATS ?

Lieux d'achat des ménages du pays de Brest en 2013 (en %)



Source : Observatoire du commerce de la CCIM de Brest – enquêtes 2013

▲ Poids des ventes sur l'internet



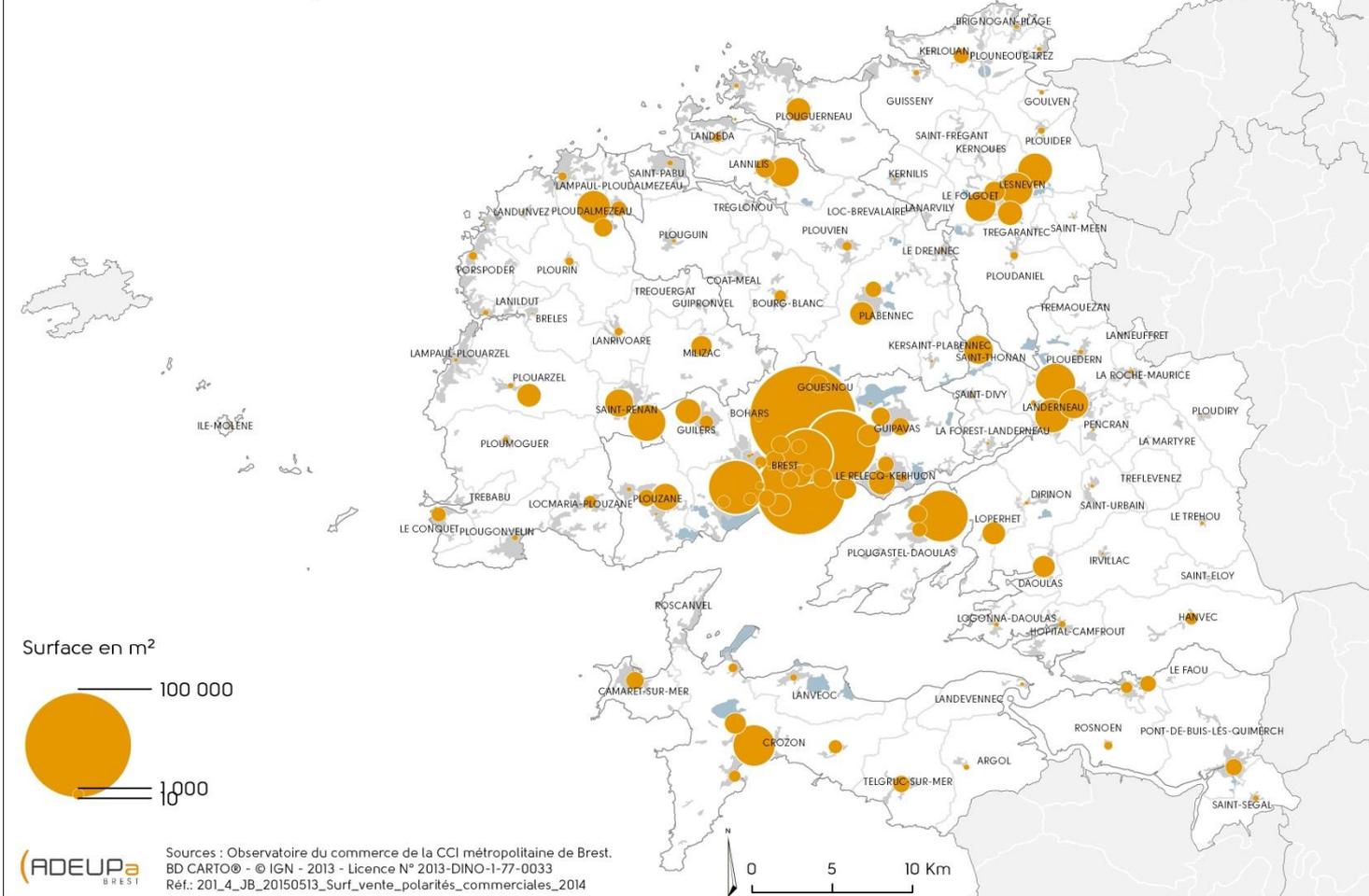
| source : Fevad avec (1) IFM et la Fédération Française de la Chaussure, (2) GfK, (3) Kantar Worldpanel, INSEE |

LE COMMERCE DU PAYS DE BREST

- Définition, histoire et chiffres-clés
- Évolution de la consommation des ménages et du niveau de l'activité commerciale
- L'organisation commerciale dans le pays de Brest : quelles spécificités et quelles évolutions ?
- Problématiques

UNE ORGANISATION COMMERCIALE MULTIPOLAIRE & UN NIVEAU DE SERVICES SATISFAISANT

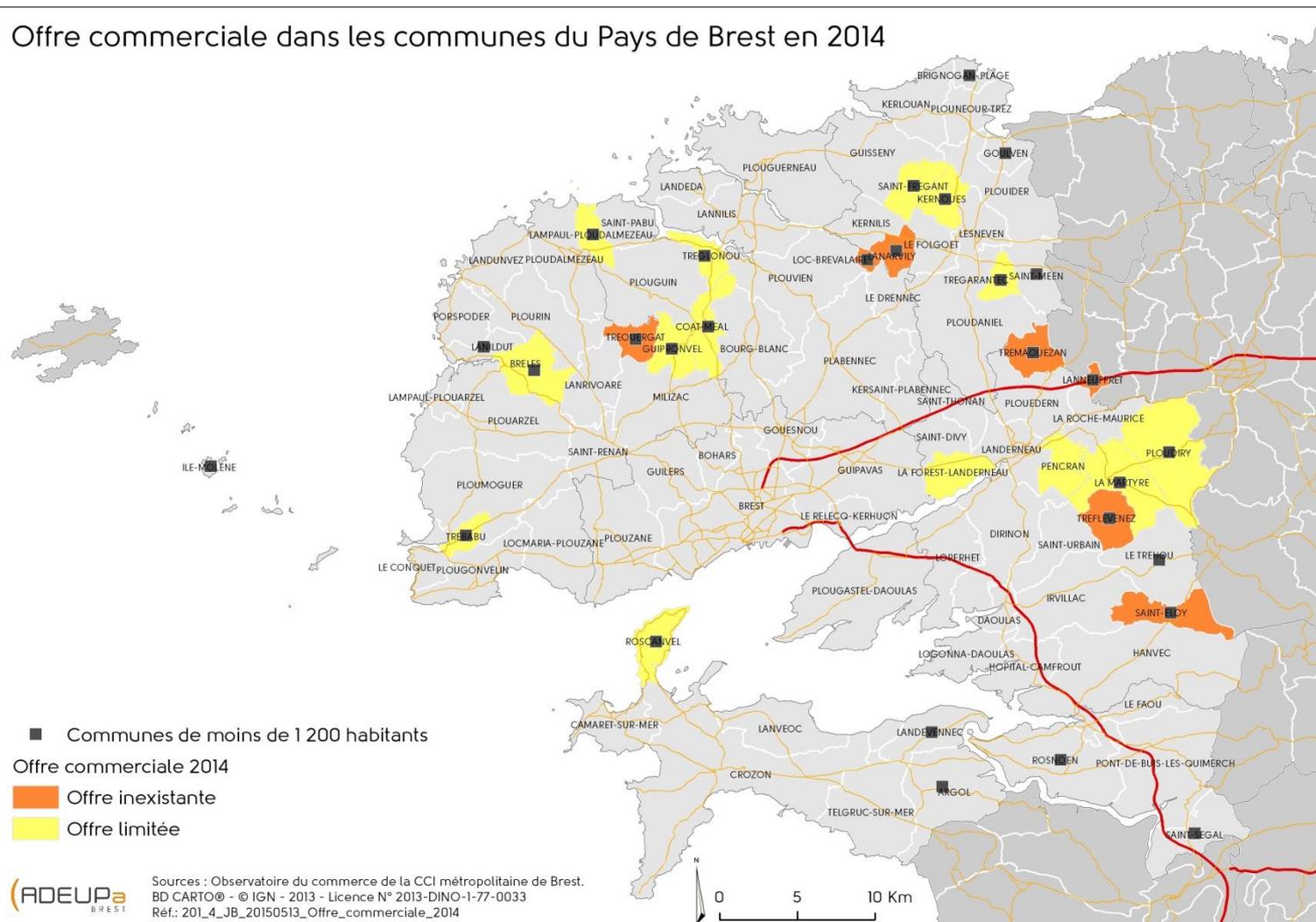
Surface de vente des polarités commerciales en 2014



- Plus de 150 polarités commerciales dans les 89 communes
- Des niveaux de services différents, de la proximité à l'offre métropolitaine

DES COMMUNES OÙ L'OFFRE COMMERCIALE EST FAIBLE VOIRE NULLE

Offre commerciale dans les communes du Pays de Brest en 2014



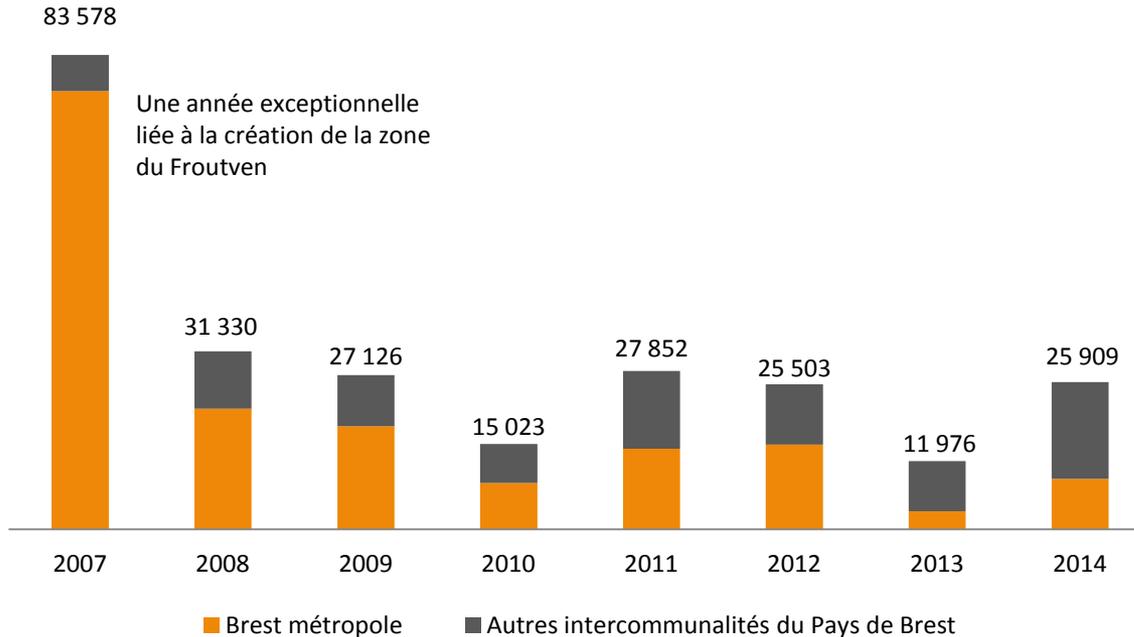
- 21 communes où l'offre est très limitée, voire inexistante
- Difficultés à maintenir les services dans les communes de moins de 1 000 habitants

POLARITÉS COMMERCIALES : QUELLES ÉVOLUTIONS DEPUIS CINQ ANS ?

- DES POLARITÉS EN CROISSANCE
 - ✓ Des pôles structurants. Ex : Pont de Bois à Saint-Renan, Bel-Air à Landerneau, Phare de l'Europe à Brest...
 - ✓ Des polarités métropolitaines : Froustven à Guipavas
- DES POLARITÉS EN PERTE DE VITESSE
 - ✓ Des centres-villes, des quartiers (Brest Pilier Rouge, Kérinou...)
- DE NOUVELLES POLARITÉS COMMERCIALES NON IDENTIFIÉES EN 2009
 - ✓ Certaines existaient mais n'avaient pas été identifiées dans le SCoT ; d'autres sont issues de nouvelles opérations d'aménagement (Porsmilin à Locmaria-Plouzané, Trez-Hir à Plougonvelin, aéroport/Prat Pip à Guipavas...)
 - ✓ D'autres sont à contre-courant des dispositions fixées dans le SCoT (ex : Ploudaniel Mescoden, Croas ar Neizic Saint-Divy...)

CROISSANCE DE LA SURFACE DE VENTE À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BREST

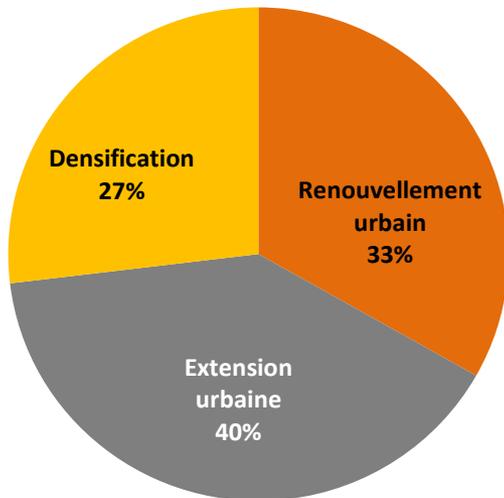
Mises en chantiers de locaux commerciaux dans le pays de Brest (en m² de surfaces commencées)



- Près de 250 000 m² autorisés depuis 2007
- Un développement commercial qui profite aux polarités métropolitaines, structurantes (Saint-Renan, Landerneau...) et de semi-proximité (Guilers, Lannilis, Ploudalmézeau...)

DE NOMBREUSES OPÉRATIONS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

CDAC autorisées dans la période 2009-2014



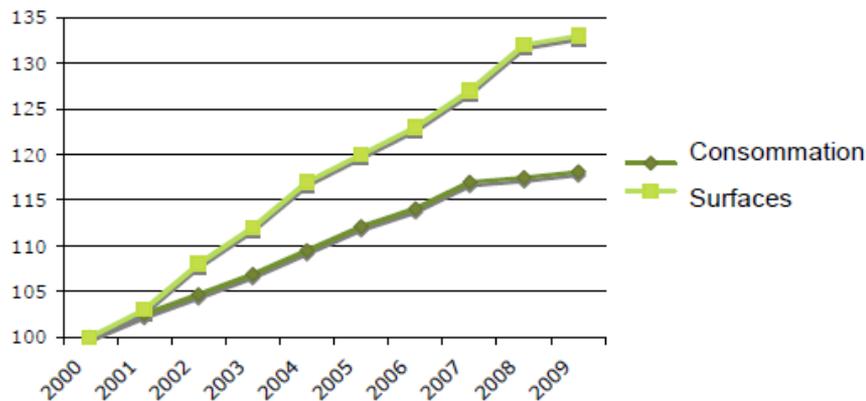
- Une consommation foncière moyenne annuelle de 6 ha dans le pays de Brest pour les activités commerciales (environ 20 % de la consommation par les activités économiques)
- 60 % des développements périphériques dans l'enveloppe urbaine (extension de commerces, densification, renouvellement urbain)



HAUSSE DE LA VACANCE

▣ Une bulle immobilière

Evolution du parc de surfaces commerciales et de la dépense de consommation des ménages en volume (France, base 100 en 2000)



Sources : Insee, enquête points de vente, Soes et Kyris



L'Institut pour la ville et le commerce

- Un phénomène national, qui touche prioritairement les centres, mais qui commencent aussi à se développer dans les zones périphériques
- Dans le pays de Brest, le taux de vacance moyen en 2014 = 11%, soit 750 locaux vacants
- Un phénomène qui risque de s'amplifier si l'aménagement n'est pas réfléchi et organisé
- Des raisons multiples : une surproduction de m², mais aussi des locaux vieillissants et plus aux normes, loyers élevés...

LE COMMERCE DU PAYS DE BREST

- Définition, histoire et chiffres-clés
- Évolution de la consommation des ménages et du niveau de l'activité commerciale
- L'organisation commerciale dans le pays de Brest : quelles spécificités et quelles évolutions ?
- Problématiques

COMMERCE DU PAYS DE BREST : LES GRANDES TENDANCES



- Une organisation multipolaire, peu de communes non desservies dans le pays de Brest
- Croissance modérée du plancher commercial par rapport à d'autres territoires en France
- Développement de l'offre métropolitaine au cours des dix dernières années, diversification des enseignes
- Renforcement de polarités structurantes (ex : Pont de Bois) et de semi-proximité : limitation des déplacements et offre étoffée de services aux habitants
- Des opérations en renouvellement urbain



- Le faible dynamisme démographique dans le pays de Brest
- Un développement des périphéries (consommation d'espace, entrées de villes banalisées, déplacements motorisés, concurrence sur le foncier économique)
- Appauvrissement de l'offre et forte vacance dans certains cœurs marchands historiques

DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET URBAINES

- Comment contribuer à l'attractivité des espaces commerciaux « physiques » et rendre l'acte d'achat agréable ? Enjeux transversaux : aménagement urbain, accessibilité, transports, animation commerciale...
- Quelle est la place du commerce dans l'attractivité des centres ?
- Peut-on favoriser le renouvellement et la modernisation des espaces commerciaux anciens ?
- Comment accompagner l'évolution de locaux commerciaux inoccupés : préservation de la fonction commerciale ? Changement de destination ? Prémption ?
- Quelles règles, quelle gouvernance mettre en place pour organiser le développement ?
- De quelle manière encadrer les nouveaux modes de distribution (drives, circuits courts par exemple) ?